

L'ARRIVÉE DE LA CFTMA-R2015 : LA DYNAMIQUE D'UNE CLASSIFICATION ALTERNATIVE

SOMMAIRE

	pages
ÉDITO L'arrivée de la CFTMA-R2015	1
ABONNEMENT	2
COLLOQUE 19 juin 2015 – Classification Française des Troubles Mentaux de l'Adulte (CFTMA-R2015)	3 à 5
SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS – Le SPF avec vous – La lettre au Ministre – Actualités professionnelles	6 7 9
POUR VOS AGENDAS 9 octobre 2015 Colloque – Le secret en psychiatrie, de l'intime au dossier	8
PAS DE DISCOURS SANS LECTURE Ouvrages récemment parus	10
ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE – Bulletin d'adhésion 2015	10
LIVRES EN IMPRESSIONS – Les troubles du registre obsessionnel chez l'enfant et l'adolescent	11
DIAGONALES 31 octobre 2015 Colloque – Harcèlement ou souffrance au travail ?	12
PETITES ANNONCES	13-14
LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE Rencontres, colloques et formations	15
POUR VOS AGENDAS 20 novembre 2015 Colloque – Le désir mimétique : entre psychopathologie et neurosciences	16

François KAMMERER*

Les rédacteurs⁽¹⁾ de la proposition d'une nouvelle Classification Française des Troubles Mentaux de l'Adulte (CFTMA-R2015), extension des principes de la Classification de l'Enfant et de l'Adolescent (CFTMEA) instituée par Roger Misès (5^{ème} édition, CFTMEA-R2012) et transcodée avec le chapitre V (F) de la CIM10 que la France, par son appartenance à l'OMS, est tenue d'utiliser, viennent de remettre leur copie à l'éditeur en vue de sa publication à l'automne. Il s'agit d'une version transitoire soumise aux critiques et suggestions de l'ensemble des professionnels préalablement à son transcodage avec la future CIM11.

L'originalité de cette classification tient à son premier axe qui développe le principe d'une combinatoire entre un diagnostic dit principal, strictement exclusif, et, pour un même patient, la possibilité, sans limite, d'une pluralité de diagnostics dits complémentaires. Avec cette hiérarchisation s'opposant à un listing fixe et figé, la CFTMA redonne notamment une place autonome aux bouffées délirantes, aux délires persistants et aux organisations névrotiques tout en offrant au clinicien expérimenté, en fonction de ses options, le libre choix d'utiliser les diagnostics les plus récemment admis sans renier la clinique descriptive et ses regroupements psychopathologiques. En outre, la distinction diagnostique « principale/complémentaire » correspond à la division « dimensionnel/catégoriel », elle-même très largement superposable au couple « structural/symptomatique ». Un second axe regroupe les facteurs associés ou antérieurs, éventuellement étiologiques, comprenant les facteurs organiques, les conditions d'environnement et certaines situations (troubles liés à la reproduction, contraintes judiciaires ou légales, facteurs iatrogéniques).

Conçue comme une alternative aux autres classifications existantes et à l'encontre des extrémismes qui s'opposeraient par principe soit à toute classification, soit à toute dimension subjective, cette CFTMA suscite déjà la polémique. C'est oublier qu'une classification, toujours imparfaite et dépendante de ses discriminants, ne se substitue ni à une nosographie ni à un manuel d'enseignement et que sa pertinence comme sa cohérence dépendent aussi de son contexte d'utilisation et des destinataires de ses résultats, bref, « qu'une classification ne peut être vraie, mais commode »⁽²⁾.

À l'image de la pluralité des Écoles, la pluralité des classifications n'est pas nouvelle. Il suffit, pour s'en convaincre de lire l'étude d'Henri Ey⁽³⁾. On y découvrira aussi la cocasse proposition, attribuée à Karl Meninger, de supprimer toute dénomination du diagnostic au profit de son seul chiffre ! Mais quel chiffre ? Celui masquant la pluralité des psychiatres ? Celui de la fidélité inter-juge ? Celui de l'actuaire, de l'assureur, du gestionnaire ou du statisticien ?

L'autre versant, celui de la dénomination, doit pouvoir offrir la meilleure coupe diagnostique, le meilleur filet ou la meilleure trame aux représentations du clinicien face au cas. Ici, la richesse et la multiplicité ne peuvent, *a priori*, qu'être souhaitées. Reflet d'une pratique ou d'un mode de pensée, liberté de choix d'un outil en fonction des objectifs, mais aussi ciment de la richesse dialectique de notre discipline et de sa transmission.

C'est dans cet esprit, que l'AFP vous invite à participer le 19 juin 2015 au colloque de présentation de la CFTMA-R2015 (voir pages 3 à 5). ■

* Psychiatre, Vice-président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP) et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF).

⁽¹⁾ Jean Garrabé, Michel Botbol, Jean-Yves Cozic, Bernard Gibello, François Kammerer, Patrick Landman, Bernard Odier, Michel Patris, Christian Portelli, Jacques Sédat, Alain Vaissermann.

⁽²⁾ Henri Poincaré, citation du « Trésor de la langue française », in *La Valeur de la science*, 1905, page 270 : « On dira que la science n'est qu'une classification, et qu'une classification ne peut être vraie, mais commode. »

⁽³⁾ Henri Ey : Étude n° 20, *La classification des maladies mentales et le problème des psychoses aiguës*. Études psychiatriques, Tome III, Pages 11 à 45, Desclée de Brouwer & Cie, Paris, 1954.

ABONNEMENT

À NOS « GRACIEUX » LECTEURS

Nous vous rappelons que *La Lettre de Psychiatrie Française* vit essentiellement des abonnements !
Si vous êtes attaché(e) à sa lecture et si vous souhaitez la recevoir régulièrement, **MERCI DE VOUS ABONNER.**
Nous serions également heureux de vous compter parmi nos auteurs.
N'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles.

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à l'Association Française de Psychiatrie : 6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS

TARIF 2015

40 EUROS TTC – France métropolitaine
50 EUROS TTC – Hors métropole

Vos coordonnées :

Raison sociale (Institutions) :

Pour l'Union Européenne, N° de TVA intracommunautaire

Nom* Prénom*

Exercice Professionnel : Libéral Hospitalier Salarié

Mél. : @

Adresse*

Code postal* Ville*

Tél.* Télécopie

* Champs obligatoires

Votre commande :

Abonnement à *La Lettre de Psychiatrie Française*

Ces tarifs ne concernent pas les membres de l'AFP et du SPF à jour de cotisation, qui bénéficient d'un tarif préférentiel.

- Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (France métropolitaine) de 40 euros TTC.
- Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (hors métropole) de 50 euros TTC.
- Je bénéficie, pendant mon abonnement, de trois lignes gratuites pour une petite annonce en format ligne.*
- Je demande un justificatif fiscal.

* Cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année, quel que soit le nombre de petites annonces communiquées à *La Lettre de Psychiatrie Française*.

Votre règlement :

par chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie.

Date :

Cachet - Signature

Pour tout renseignement, merci de contacter l'AFP
6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE



*En coopération avec
la Fédération Française de Psychiatrie,
le Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie
et l'ensemble des organismes représentatifs de la discipline*

**L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE
et LE SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS**

ORGANISENT

le vendredi 19 juin 2015 à PARIS

à l'AQND, 92 Boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS

un Colloque de présentation de la nouvelle version de la

CLASSIFICATION FRANÇAISE DES TROUBLES MENTAUX DE L'ADULTE (CFTMA-R2015)

Attendu depuis longtemps par certains psychiatres d'adultes en vue des avantages dimensionnels conséquents et des multiples autres qualités plurielles des différentes versions de la Classification Française des Troubles Mentaux de l'Enfant et de l'Adolescent (CFTMEA) créée par Roger Misès et coll., ce projet, avec son transcodage systématisé en CIM 10, en est l'extension à l'âge adulte. Il a été concrètement lancé du vivant de Roger Misès, dans les suites immédiates du colloque sur les classifications que l'AFP avait organisé le 30 mars 2012. Ainsi, la réunion de la CFTMEA et de la CFTMA pourrait constituer la nouvelle CFTM (Classification Française des Troubles Mentaux) dont la précédente version datait de 1968.

Avec les concepteurs de ce projet, ce colloque exposera le contenu et le mode d'emploi de la CFTMA, spécifique d'un raisonnement clinique et d'une démarche diagnostique à plusieurs dimensions. Ces spécificités plurielles et alternatives, leurs avantages et leurs inconvénients seront discutés par rapport à d'autres méthodes classificatoires, leurs finalités, leurs usages, leurs effets et leurs contextes d'application sans oublier leur histoire et leurs présupposés. Ce colloque sera également l'occasion de lancer une campagne de terrain venant compléter les essais en cours pour valider cette classification.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Jean-Yves COZIC, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL,
David SOFFER, Christian PORTELLI & François KAMMERER

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie
6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS
Tél. : 01 42 71 41 11 – Télécopie : 01 42 71 36 60 – Mèl : secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

PROGRAMME



CLASSIFICATION FRANÇAISE DES TROUBLES MENTAUX DE L'ADULTE (CFTMA-R2015)

le vendredi 19 juin 2015 à PARIS

8h45 – 9h15 :

Accueil des participants

9h15 – 9h20 :

Ouverture de la journée

Jean-Yves **COZIC**, Psychiatre des Hôpitaux,
Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

9h20 – 11h15 :

Pourquoi et comment la CFTMA ?

*sous la Présidence de Jean-Yves **COZIC**,
Psychiatre des Hôpitaux, Président de l'AFP*

9h20 – 10h00 : **La CFTMA dans le contexte historique et international actuel des classifications :**

- Jean **GARRABE**, Psychiatre honoraire des Hôpitaux
- Jean-François **ALLILAIRE**, Professeur de Psychiatrie,
Secrétaire Perpétuel Adjoint de l'Académie de Médecine

10h00 – 10h50 : **Les principes classificatoires et la méthode d'utilisation de la CFTMA, exemples à l'appui :**

- Christian **PORTELLI**, Psychiatre honoraire des Hôpitaux
- Michel **BOTBOL**, Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent,
Secrétaire Général de l'AFP
- François **KAMMERER**, Vice-Président de l'AFP

10h50 – 11h15 : **Discussion avec la salle**

11h15 – 11h30 : **Pause**

11h30 – 12h45 : **Une spécificité classificatoire française a-t-elle un sens ?**

*sous la Présidence de Michel **PATRIS**,
Professeur émérite de psychiatrie*

TABLE RONDE avec :

- Bernard **ODIER**, Psychiatre des Hôpitaux et Jean-Jacques **LABOUTIERE**,
Président et past-président Fédération Française de Psychiatrie (FFP),
- Emmanuelle **CORRUBLE**, Professeure de psychiatrie et Maurice **BENSOUSSAN**,
Présidents du Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie (CNQSP),
- Jean-Pierre **OLIE**, Professeur de psychiatrie, membre de l'Académie de Médecine

12h30 – 12h45 : **Discussion avec la salle**

13h00 – 14h15 : **Déjeuner libre**

14h15 – 15h30 : **La pluralité des classifications dans la pratique**

*sous la Présidence d'Alain **VAISSERMANN**,
Psychiatre honoraire des Hôpitaux*

14h15 – 14h35 : **Les raisons de STOP DSM :**

- Patrick **LANDMAN**, Président de STOP DSM

14h35 – 14h55 : **Les retours des premiers essais en pratique quotidienne**

- (sous réserve)

14h55 – 15h15 : **Discussion avec la salle**

15h15 – 15h30 : **Pause**

15h30 – 16h30 : **Les enjeux professionnels et syndicaux des classifications**

*Sous la Présidence de Maurice **BENSOUSSAN**,
Président du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)*

TABLE RONDE avec :

- Paul **JEAN-FRANÇOIS**, Psychiatre des Hôpitaux, représentant le Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)
- Norbert **SKURNIK**, Psychiatre des Hôpitaux, Président de l'Intersyndicale de Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)
- Jean-Yves **COZIC**, Psychiatre des Hôpitaux, Président du Syndicat des Psychiatres Salariés (SPS)

16h15 – 16h30 : **Discussion avec la salle**

16h30 – 16h45 : **Conclusions :**

- Mise en place des nouveaux essais de validation
- Synthèse
- François **KAMMERER**, Vice-Président de l'AFP et du SPF

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse suivante : secretariat@psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION



CLASSIFICATION FRANÇAISE DES TROUBLES MENTAUX DE L'ADULTE (CFTMA-R2015)

le vendredi 19 juin 2015 à PARIS

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant : 6, passage Abel Leblanc – 75012 Paris – Mél : secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme M. Pr Dr Prénom : Nom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Télécopie :
 Mél : @
 N° RPPS : N° Adeli :
 Cette Rencontre entre dans mon programme de DPC : Oui Non Profession :
 Mode d'exercice professionnel (pour les médecins uniquement) : libéral salarié hospitalier

prendra part à la rencontre inter-disciplinaire à Paris, le 19 juin 2015, et règle ses droits d'inscription selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT	APRÈS
	le 20 mai 2015 (le cachet de la poste faisant foi)	
Tarif Général	60 €	80 €
Étudiants de moins de 30 ans ; internes ; demandeurs d'emploi (sur justificatif)	40 €	40 €
Formation Professionnelle		
> Hors DPC : numéro de déclaration d'activité formateur : 117525 01 0475 (avec prise en charge de l'employeur pour les salariés)	190 €	210 €
> DPC : (N° agrément 2391)		
• Libéraux : Frais de DPC pris en charge par l'OGDPC et indemnisation du participant	0 €	0 €
• Salariés : Ces frais de formation seront pris dans le cadre de la formation professionnelle. Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	380 €	380 €
TARIF UNIQUE le jour du Colloque : 100 € (les inscriptions au titre de la formation professionnelle ne sont assurées que pour les libéraux en DPC)		

Le 2015 Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit **8 jours avant la date du colloque**.
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE

AQND, 92 bis boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie
 6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS
 Tél. : 01 42 71 41 11 – Télécopie : 01 42 71 36 60 – Mél : secretariat@psychiatrie-francaise.com
 et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

Le SPF avec vous

Les actions du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

Ces dernières semaines, le SPF s'est impliqué activement dans les actions suivantes :

- ▲ Réunion du 5 février 2015 constitutive du Mouvement pour la Santé de Tous (MPST) regroupant plus de 45 organisations syndicales de médecins, de professionnels de santé et d'étudiants demandant le retrait du projet de Loi de Santé ;
- ▲ Participation directe avec la délégation SML à trois des groupes de concertation au ministère de la santé : article 26 portant sur la réforme du service public hospitalier ; tiers payant – dispense d'avance de frais ; groupe médecine spécialisée traitant de l'article 13 sur la santé mentale ;
- ▲ Conférence de presse du jeudi 12 mars 2015 du MPST ;
- ▲ Réunion de la médecine spécialisée au SML le 14 mars 2015 ;
- ▲ Manifestation du 15 mars 2015 contre le projet de Loi de santé regroupant 50 000 médecins, professionnels de santé et étudiants ;
- ▲ Réunion à la CSMF avec le SNPP. Notre objectif était d'évaluer les possibilités d'un rapprochement de nos orientations syndicales. Le travail ne fait que commencer car le SNPP semble rester attaché à des positions que nous ne pouvons partager sur : le parcours de soins, la place du médecin traitant et du spécialiste, la CCAM clinique et la hiérarchisation des actes...
- ▲ Réunion HAS – parties prenantes, avec la délégation du CNQSP, le 19 mars 2015 sur la thématique : « améliorer la coordination entre le médecin généraliste et les différents acteurs de soins dans la prise en charge des troubles mentaux » ;
- ▲ Participation à la séance plénière du 9^{ème} congrès du collège de la médecine générale le 27 mars 2015 à Paris sur la thématique : « généralistes – psychiatres : pourquoi et comment coopérer ? » ;
- ▲ Participation aux manifestations du 31 mars 2015 de la Journée santé morte soutenue par la totalité des syndicats de médecins libéraux, place du Palais Bourbon à Paris devant l'Assemblée Nationale et dans les différentes régions de France mobilisées.

Nous serions heureux de vous compter parmi nos auteurs.

N'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles qui seront soumises au Comité de Rédaction avant publication à :

La Lettre de Psychiatrie Française
6, passage Abel Leblanc 75012 PARIS
ou par mail : secretariat@psychiatrie-francaise.com

LA LETTRE AU MINISTRE

Le *Syndicat des Psychiatres Français* informe ses lecteurs qu'il a adressé le 7 avril 2015 à Madame la Ministre de la Santé, le courrier ci-dessous demandant le retrait du projet de Loi de santé. Cette action est menée en concertation avec plus de 60 organisations syndicales de professionnels de santé. Le *Syndicat des Psychiatres Français* intervient également dans ce sens auprès des parlementaires, députés et sénateurs.



SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes
14, avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris, le 7 avril 2015

Madame la Ministre,

Nous partageons votre diagnostic d'une indispensable évolution de notre système de santé pour qu'il anticipe les enjeux du monde moderne et reste l'un des fondements du pacte social de notre pays. Chaque Français y est profondément attaché et sait l'atout qu'il représente pour notre nation.

Le déroulement des travaux à l'Assemblée nationale illustre une précipitation peu propice à la sérénité nécessaire à l'élaboration d'un projet de loi de cette importance.

Nous avons participé sans compter aux groupes de concertation qui n'ont pas répondu à nos attentes : le texte issu de la commission des affaires sociales a renforcé nos craintes. Nous sommes convaincus, avec un nombre sans cesse croissant de professionnels de santé que votre projet de loi sera néfaste pour les fondements du système de santé, pour la médecine libérale et pour les Français toujours très attachés à la liberté et à l'indépendance de leurs soignants.

Le Premier ministre, en évoquant la tenue prochaine d'une grande conférence de santé, semble vouloir ainsi permettre une concertation qui n'a pas eu lieu.

En conséquence, je vous demande aujourd'hui solennellement de retirer ce projet de loi dans l'attente de la conférence de santé initiée par le Premier ministre : cette proposition est l'occasion de rassembler et de réformer notre système de santé dans le consensus et le respect des valeurs de la démocratie sociale.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Docteur Maurice Bensoussan
Président du Syndicat des Psychiatres Français

POUR VOS AGENDAS



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

un colloque sur le thème

LE SECRET EN PSYCHIATRIE, de l'intime au dossier

le vendredi 9 octobre 2015 à PARIS

Salle de conférence de l'AQND

92 bis boulevard du Montparnasse (14^{ème} arrondissement)

ARGUMENT

*« Il est plus difficile de garder un secret
que de tenir un charbon ardent sur la langue. »
Socrate*

Le secret s'inscrit toujours dans une relation. Dans la relation à soi, le secret touche les parties de nous-mêmes que nous méconnaissons, les zones aveugles de notre psychisme, cette géographie de terres inconnues et inhabitées. Dans la relation à l'autre, le secret va du négatif à l'omission, de l'effet du refoulement à ce qui est déguisé ou travesti dans le récit. Le secret peut être trans-générationnel comme simplement celui des origines. Le secret a partie liée avec le désir, désir de connaître, désir de savoir, renvoyant à un aspect fondamental de la subjectivité humaine.

Plus récemment la société s'est voulue transparente et propose l'absolue liberté de circulation des informations et des données. Des hôpitaux entiers laissent librement l'accès de son dossier médical au patient. La vérité due au malade fonctionne parfois comme une exigence d'honnêteté mais aussi comme un acte traumatique : faut-il tout dire à son malade ? Le secret est-il le dernier rempart d'une intimité, d'une forme de retenue et de discrétion ou bien agit-il comme un poison, celui du poids du non-dit ?

L'évolution des dispositions législatives et des pratiques ne permet plus au médecin d'opposer le secret absolu à toute interrogation. Il est difficile parfois de déterminer une position convenable, entre l'obligation de taire ce qui nous est confié, celle d'informer le malade et parfois son entourage, celle de communiquer le dossier, celle de partager tout ou partie du secret dans un dessein thérapeutique, celle enfin de répondre aux exigences sociales et aux impératifs judiciaires.

Le secret convoque outre la relation, des dimensions de psychopathologie, de clinique, des considérations sociales, juridiques et philosophiques.

Un temps sera réservé pour des questions pratiques, articulant dans une table ronde l'approche associative et l'action syndicale.

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Yves COZIC, Jean-Louis GRIGUER,
François KAMMERER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, Laurent SCHMITT

Le Programme complet sera diffusé dans un prochain numéro de **La Lettre de Psychiatrie Française**.
Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :
secretariat@psychiatrie-francaise.com

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

Rubrique dirigée par Maurice BENSOUSSAN*

APRÈS LA MANIFESTATION DU 15 MARS 2015

Avril 2015

48 000 manifestants : chiffre précis annoncé officieusement par les pouvoirs publics au soir du 15 mars, avant d'être ramené au politiquement correct « 19 000 selon la Préfecture et 50 000 selon les organisateurs ». La réalité est celle d'un nombre impressionnant de médecins, d'étudiants en médecine, d'autres professionnels de santé marchant ce jour-là, de Denfert Rochereau aux Invalides. L'accès au Ministère de la Santé leur est barré par les forces de l'Ordre ayant reçu consigne de ne pas laisser approcher ces « dangereux » manifestants. Pour finir, les Présidents des cinq organisations représentatives des médecins libéraux et des syndicats d'internes et de chefs de clinique ont été reçus, par la Ministre « elle-même ». Les membres du *SPF* se sont regroupés sous le ballon au logo du syndicat au sein du Mouvement Pour la Santé de Tous, d'autres ont marché avec leur représentation régionale.

Quelques jours plus tard, le Premier Ministre, revenant sur son refus initial de tout échange avec le corps médical, reçoit, avec la Ministre de la Santé, les Présidents des syndicats représentatifs des médecins libéraux pour proposer une conférence de santé. Une argutie de trop qui consacre la rupture de tout dialogue avec l'exécutif, alors que les syndicats participaient, sans compter aux différentes réunions de concertation, décidées par la Ministre au lendemain du mouvement de fermeture des cabinets en fin d'année.

Devant cette absence totale d'avancée, l'ensemble des syndicats

* Psychiatre, Président du *Syndicat des Psychiatres Français*.

de médecins libéraux nous rejoint maintenant pour demander le retrait de ce projet de Loi, décidé sans la moindre concertation avec nous, et présenté dès le 31 mars au parlement avec pour seul débat celui des amendements.

Une loi de santé, mais tenant compte de l'avis des médecins et préparée avec eux et non par la seule technocratie sanitaire, est pourtant indispensable à l'avenir de notre système de soins.

Nous dénonçons le mensonge du pouvoir politique, visant à faire croire que l'accès aux soins sera facilité par l'obligation de la généralisation d'un tiers payant chez le médecin, pour les soins courants. Les données sont

publiées : les difficultés d'accès aux soins de la population pour raisons financières concernent en premier lieu les soins dentaires (10,4 %) puis les frais d'optiques (5,5 %).

Ce n'est que le point numéro 1 des motifs qui nous obligent à demander le retrait de ce projet de loi, qui attaque, sans évaluation des incidences pour la santé du citoyen, le principe même de l'exercice libéral de la médecine.

Nous vous informerons régulièrement des actions menées par le *SPF*, activement associé au mouvement unitaire des syndicats médicaux et du MPST (Mouvement Pour la Santé de Tous). ■

Pensez à vous inscrire aux différents colloques de l'AFP :

- le 19 juin 2015, à Paris, sur :
Classifications Française des Troubles Mentaux de l'Adulte (CFTMA-2015)
- le 9 octobre 2015, à Paris sur :
Le Secret en psychiatrie, de l'intime au dossier
- le 31 octobre 2015, à Avignon, sur :
Harcèlement ou souffrance au travail ?
- le 20 novembre 2015, à Paris, sur :
Le désir mimétique : entre psychopathologie et neurosciences

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

Levinas-Derrida : lire ensemble

Textes réunis et présentés par Danielle COHEN-LEVINAS et Marc CREPON
Paris : Hermann - 2015 - Br. - 28,00 €

Questions à la phénoménologie ou Candide à Fribourg-en-Brisgau

Robert Michel PALEM
Paris : L'Harmattan - 2015 - Br. - 17,00 €

Champ lacanien. 16, Les paradoxes du désir

Paris : École de psychanalyse des forums du champ lacanien - 2015 - Br. - 20,00 €

Coq Héron (Le). 219, s'écrire

Coordination Mireille FOGNINI
Toulouse : Érès - 2015 - Br. - 19,00 €

Daniel Widlöcher :

itinéraire d'une pensée psychanalytique originale

Sous la direction d'Antoine PÉRIER
Paris : In press - 2015 - Br. - 20,00 €

Correspondance : 1907-1926

Sigmund FREUD, Otto RANK
Paris : Campagne première - 2015 - Br. - 39,50 €

Questions psychanalytiques

Moustapha SAFOUAN, Christian HOFFMANN
Paris : Hermann - 2015 - Br. - 15,00 €

Douze rencontres en terrain psychotique : à propos du soin institutionnel en psychiatrie

Jacques DILL, Marcel SASSOLAS
Toulouse : Érès - 2015 - Br. - 25,00 €

Relire Durkheim et Mauss : émotions : religions, arts, politiques

Biennales Durkheim-Mauss
Nancy : Presses Universitaires - 2015 - Br. - 20,00 €

L'empathie au carrefour des sciences et de la clinique

Michel BOTBOL, Nicole GARRET-GLOANEC, Antoine BESSE
Doin Éditeur - 2014 - Br. - 28,00 €

ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

**ADHÉREZ
POUR 2015**



À L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Pr Dr M. Mme Mlle Raison Sociale

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mél. : @

Téléphone : Télécopie :

• Règle sa cotisation pour l'année 2015, pour un montant de :

MEMBRES TITULAIRES
Psychiatres en exercice 250 €

MEMBRES ASSOCIÉS
Psychiatres en formation et autres personnels de la santé mentale 230 €

MEMBRES HONORAIRES
Psychiatres n'exerçant plus 150 €

PERSONNES MORALES
Associations, administrations ou organismes concernés par les buts de l'AFP 310 €

• Règlement par chèque établi à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie

• Des justificatifs distincts vous seront adressés pour :

- la cotisation,
- l'abonnement à *La Lettre de Psychiatrie Française*,
- l'abonnement à *Psychiatrie Française*.

Fait à le Signature :

LIVRES EN IMPRESSIONS

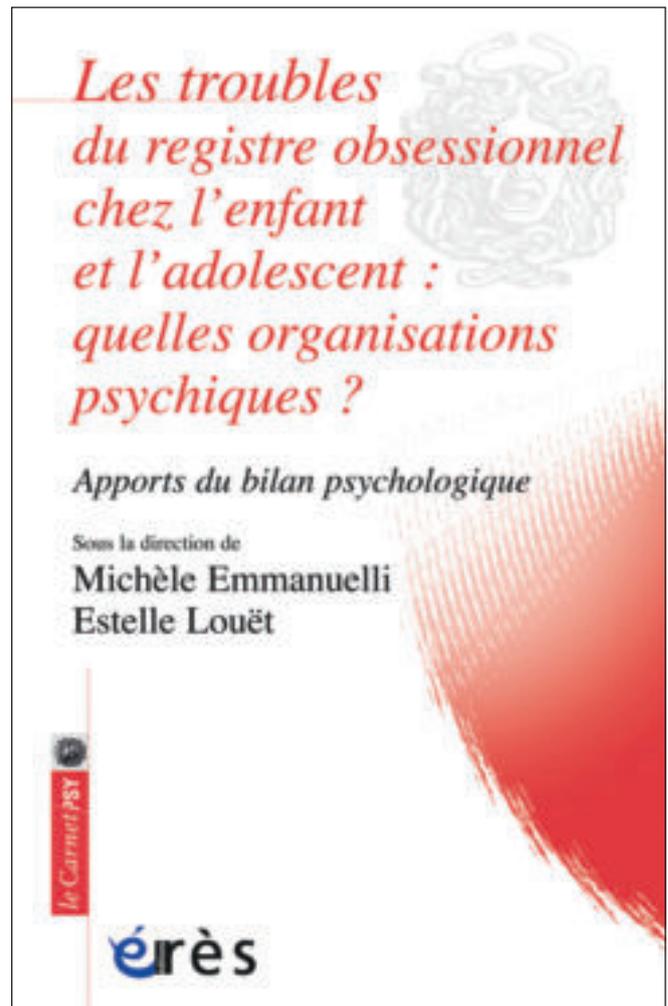
LES TROUBLES DU REGISTRE OBSESSIONNEL CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT : QUELLES ORGANISATIONS PSYCHIQUES ? APPORTS DU BILAN PSYCHOLOGIQUE

Lydia LIBERMAN-GOLDBERG

Voici un ouvrage en format poche paru dans la collection Carnet/PSY, qui, *a priori*, s'adresserait plutôt aux psychologues. En effet, en le feuilletant rapidement, des tests de Rorschach et des TAT y sont abondamment commentés. La majorité des psychiatres ne s'encombrent pas de tous les détails de chaque planche, et préfèrent courir à la conclusion du test qu'ils ont prescrit. Pourtant comme le titre l'indique, il arrive que face à une symptomatologie clairement obsessionnelle, le psychothérapeute, qu'il soit psychiatre ou non, face à la grande souffrance de son jeune patient, s'embarque dans une thérapie qui a mauvaise réputation. Nous savons qu'elle n'est pas forcément une bonne indication de psychothérapie analytique et le thérapeute s'y ennue fréquemment. Cependant, Freud nous a montré dans son cas princeps : « L'Homme aux rats » qu'elle pouvait avoir une place et que ses effets pouvaient être bénéfiques. L'intérêt de ce livre est multiple. L'article d'introduction de la problématique par Gilbert Diatkine reprend « L'Homme aux rats » afin de montrer la polysémie du langage obsessionnel quand il s'adresse à l'autre, son analyste dans la cure. C'est dans le transfert, qu'il en découvre ses multiples faces et ses formes de représentation.

Cela introduit efficacement les deux cas cliniques présentés riches et très différents qui montrent comment le langage employé pendant la passation du test par le jeune patient permet d'avancer des hypothèses qui ont toutes leur place dans le travail thérapeutique.

Il s'agirait alors d'*entendre* le patient à travers un média (les tests) qui deviendrait lui aussi thérapeutique. ■

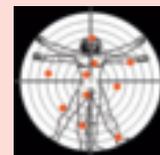


Auteurs : sous la direction de Michèle EMMANUELLI, Estelle LOUËT
Éditeur : Érès
Date de parution : mars 2014
Collection : Carnet Psy
ISBN : 978-2-7492-4128-6
Prix : 13,00 €

DIAGONALES



Dans le cadre des *Diagonales de l'AFP*



**L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE (AFP)
et L'ASSOCIATION
DES VICTIMES DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL (AVHT)**

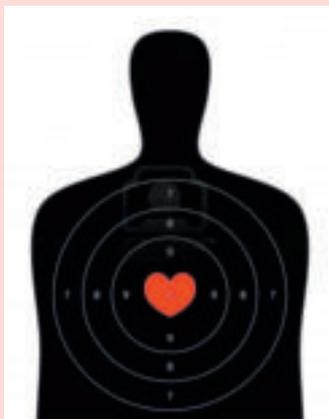
PROPOSENT

HARCÈLEMENT OU SOUFFRANCE AU TRAVAIL ?

Rencontre inter-disciplinaire régionale DPCisée pour les médecins libéraux

le samedi 31 octobre 2015 à AVIGNON (84)

Salle des Réceptions de la Mairie – Place de l'Horloge à Avignon



ARGUMENT

Le **harcèlement moral** au travail, fait d'agissements répétés susceptibles d'altérer la santé mentale du salarié, est de plus en plus souvent invoqué par une nouvelle patientèle, fabriquée par le nouveau monde du travail, au moment où les psychiatres et les médecins du travail se raréfient dangereusement. La conjonction de ces deux phénomènes dus au libéralisme économique d'une part, à l'économie planifiée de la santé d'autre part, en fait toute la gravité et conduit à la multiplication des suicides sur le lieu de travail ou liés aux conditions de travail. On estime que deux millions de salariés en France sont victimes de harcèlement moral au travail. Le harcèlement vertical descendant – venant de la hiérarchie – est le plus fréquent et le plus dévastateur. On y distingue le harcèlement pervers – le plus ancien –, le harcèlement managérial – en plein essor – et le harcèlement institutionnel.

Cependant, des acteurs travaillant sur la **souffrance** au travail essaient de ne pas rentrer sur ce champ victimisant et ne tenant pas compte de la nature même du travail. Les salariés du privé et les agents du secteur public n'arriveraient pas à retrouver du sens à ce qu'ils vivent par ce type d'approche. De plus, le terme de harcèlement retrouvé sur des arrêts de travail et des certificats médicaux pourrait conduire le médecin au disciplinaire.

Les **conséquences** potentielles peuvent être graves dans les deux cas chez la victime : dépression, suicide ou tentative de suicide, syndrome de stress post-traumatique, phobie du lieu de travail, alcoolisation, désocialisation par la démission ou le licenciement pour inaptitude, perte de la libido. Ces risques font du dépistage du harcèlement et de la souffrance au travail un véritable enjeu à la fois sanitaire et social.

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie

6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS
Tél. : 01 42 71 41 11 – Télécopie : 01 42 71 36 60 –
Mél : secretariat@psychiatrie-francaise.com

et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

Association des Victimes de Harcèlement au travail

Centre d'affaires Espace Vernet
28, bis rue Jules Vernet – 84000 AVIGNON
Tél. : 06 15 72 30 55

Site internet : www.avht.org

PETITES ANNONCES

RAPPEL

Les tarifs des petites annonces sont à demander par mél
annonces@psychiatrie-francaise.com

Les ordres doivent parvenir au secrétariat
le 27 avril 2015 au plus tard, pour une parution semaine 21

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE APAJH DE LA GIRONDE

RECRUTE

pour **LE SESSAD Troubles Graves
 de la Personnalité**

qui accueille 19 enfants et des adolescents âgés
 de 12 à 20 ans, présentant des troubles graves
 de la personnalité, et ayant souffert avant six ans
 d'un autisme ou d'une psychose grave.

UN MÉDECIN PSYCHIATRE (H/F)

Profil :

- Titulaire d'un doctorat de médecine spécialisée en psychiatrie et inscription à l'ordre des médecins.

Statut :

- **Contrat à Durée Déterminée** à temps partiel (0.26 ETP), soit 9h10 centièmes hebdomadaires, soumis aux dispositions de la CCNT des médecins spécialisés qualifiés au regard du Conseil de l'Ordre travaillant dans les établissements et services pour des personnes inadaptées et handicapées.

- **Poste à pouvoir dès que possible.**

Adresser lettre de motivation et CV
Monsieur le Président
APAJH AD 33
272, boulevard du Président-Wilson
33000 BORDEAUX

(réf. 4005)



Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet
 d'établissement, **l'Association de Santé Mentale**
« La Nouvelle Forge » située dans la région parisienne
 (Chantilly-Creil-Senlis)

RECHERCHE

UN PSYCHIATRE COMPÉTENT EN PÉDOPSYCHIATRIE TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL :

- Possibilité de détachement de Praticien Hospitalier,
- Rémunération Convention 79 à négocier,
- Possibilité de faire évoluer ce poste vers un poste de médecin-chef.

Des renseignements peuvent être donnés par le
 Directeur Général, M. DANDEL, au ☎ 03 44 55 20 54
 ou par le Président du Conseil Médical, Dr ALBERT
 au ☎ 06 08 22 66 84.

Les candidatures sont à adresser
 au **Directeur Général :**
Association La Nouvelle Forge
2 Avenue de l'Europe - 60100 CREIL
 ☎ 03 44 55 20 54 - ☎ 03 44 55 13 89
 ou par ✉ guy.dandel@nouvelleforge.com

(réf. 4006)



LE CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER

RECRUTE

UN PRATICIEN HOSPITALIER TEMPS PLEIN

Plus grand établissement de Santé Mentale de LYON / 10 pôles de Psychiatrie
Plusieurs services Hospitalo-Universitaires / Plusieurs équipes de recherche, UHSA, UMD, etc.

• Description du poste

- Responsabilité de l'hôpital de jour de Vaulx-en-Velin : organiser et être garant des soins, soutien à l'élaboration des différents groupes thérapeutiques ;
- Activité de consultation et participation à l'accueil des patients ;
- Responsabilité du CATTP de Vaulx en Velin : organiser et stabiliser l'accueil des patients chroniques stabilisés ;
- Engagement dans les actions de partenariat et dans la vie institutionnelle ;
- Participation aux échanges avec la ville dans le cadre d'un CLSM et d'un ASV ;
- Participation à la permanence médicale sur les unités hospitalisation complète.

Profil recherché :

- Spécialiste en psychiatrie
- Titulaire d'un DES ou DIU (acquis ou en cours)
- Vouloir travailler en équipe

Personne à contacter :

Mme le Docteur PARRIAUD-MARTIN
Responsable du service 69G32
 ✉ anne.parrAUD-martin@ch-le-vinatier.fr
 ☎ 04 37 91 50 60 - ☎ 04 37 91 50 70

Françoise LORCA
Directeur des Affaires Médicales et de la Recherche
 ✉ francoise.lorca@ch-le-vinatier.fr
 ☎ 04 81 92 56 40

(réf. 4007)

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE APAJH DE LA GIRONDE

RECRUTE

pour l'Archipel Aliénor - l'I.M.E de Lussac
la M.A.S. Le Barail - la M.A.S. Le Junca

UN (OU PLUSIEURS) PSYCHIATRES (H/F)

Missions :

- Suivi des enfants et jeunes adultes, vigilance clinique,
- Participation à la vie institutionnelle et coordination de l'équipe médico-psychologique,
- Participation aux projets individualisés,
- Réalisation de bilans, certificats médicaux, prescriptions médicales.

Profil :

- Titulaire d'un doctorat de médecine spécialisée en psychiatrie et inscription à l'ordre des médecins.
- Expérience professionnelle souhaitée auprès des enfants.
- Connaissance des secteurs médico-social et sanitaire.
- Sens de l'organisation, du relationnel et du travail en équipe.

Statut :

- Contrat à Durée Indéterminée soumis aux dispositions de la CCNT du 15.03.66 et de la CCNT du 31.10.51
- Répartition des temps :
 - IME LUSSAC : 0.46 ETP soit 16h10 hebdo,
 - ARCHIPEL Aliénor : 0.11 ETP soit 4h hebdo,
 - MAS Le Barail (Mérignac) : 0,13 ETP soit 4h55 hebdo,
 - MAS Le Junca (Villenave d'Ornon) : 0.13 ETP soit 4h55 hebdo.

(à prévoir dans le cadre d'un complément de temps de travail : multi-employeurs ou activité libérale).

Poste(s) à pouvoir immédiatement

**Adresser lettre de motivation et CV
Monsieur le Président APAJH AD 33
272, boulevard du Président-Wilson
33000 BORDEAUX**

(réf. 4008)

LA CLINIQUE DUPRÉ 30, AVENUE DU PRÉSIDENT FRANKLIN-ROOSEVELT BP 101 - 92333 SCEAUX CEDEX

*Établissement psychiatrique accueillant
des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre
d'une double prise en charge soins-études*

RECRUTE

UN PSYCHIATRE-ADJOINT OU ASSISTANT

- Possibilité de détachement pour un Praticien Hospitalier,

Dans un projet professionnel pluridisciplinaire particulièrement enrichissant et motivant : l'accueil en soins de jeunes patients adolescents bénéficiant, au sein de nos structures hospitalières, d'une prise en charge scolaire dispensée par des équipes de l'éducation nationale, ainsi que d'un suivi socio-éducatif, soins relationnels et techniques aux patients, actions soutenues de formation professionnelle.

Temps de travail : TEMPS PLEIN

Diplômes et/ou expérience :

Médecin spécialisé en psychiatrie

Convention Collective FEHAP du 31 octobre 1951

Date de prise de fonction : mai 2015

**Contact : adresser lettre de motivation + CV
au Docteur PAPANICOLAOU, Coordinateur Médical
30, avenue du Président Franklin-Roosevelt
BP 101 - 92333 SCEAUX CEDEX**

Pour toute demande de renseignement :
✉ catherine.galat@fsef.net ☎ 01 40 91 50 50

(réf. 4009)

L'ASSOCIATION MÉDICO-PÉDAGOGIQUE DE SAINT-DENIS

RECRUTE

pour son CMPP Camille Claudel
à SAINT-DENIS
et son antenne CMPP Jacques Prévert
à STAINS

UN PÉDOPSYCHIATRE, ANALYSTE

pour un 0,50 ETP à compter
du mois de mai 2015
Expérience souhaitée
dans ce domaine
Convention collective 66

**Lettre de motivation et CV
à envoyer à**

**Madame CHAMPION,
Directrice Administrative**

✉ cmppcamilleclaudel@club-internet.fr

☎ 01 42 43 90 51

Adresse :

**CMPP Camille Claudel,
35 Rue Danielle Casanova
93200 SAINT-DENIS**

(réf. 4010)

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

RÉUNIONS ET COLLOQUES

En France

... avril 2015

à **LYON, le 28** : Le Groupe Lyonnais de Psychanalyse Rhône-Alpes organise une conférence sur « **Faire l'amour** ». – Informations et Inscriptions : contact GLP – Tél. : 04 78 38 78 01 – Mail : glp.spp@wanadoo.fr – Site : www.glp.ra.fr

... mai 2015

à **TOULOUSE, les 29 et 30** : La Société Française de Psychopathologie de l'expression et art-thérapie organisent ses journées de printemps sur « **Transmettre** ». – Informations et inscriptions : Madame FERRÉ, MFCA Université Paul Sabatier, 31062 TOULOUSE – Mail : granier.f@chu-toulouse.fr

... juin 2015

à **TOULOUSE, le 4** : Psy Clé Déclic organise une formation à la « **WAIS-IV** ». – Informations et inscriptions : Psy Clé Déclic, 76 rue des Sables, 31200 TOULOUSE – Tél. : 06 07 31 31 61 – Mail : contact@psyclédeclic.fr – Site : www.psyclédeclic.fr

à **LILLE, les 4 et 5** : La Fédération addiction organise sa 5^{ème} journée nationale sur « **Addictions, aux marges de nos mondes ?** ». – Informations et inscriptions : Fédération addiction – Site : www.federationaddiction.fr

à **MARSEILLE, les 5 et 6** : VALFOR organise les septièmes rencontres du Centre Hospitalier Valvert sur « **Chut ! c'est un secret...** ». – Informations et Inscriptions : VALFOR Mme D. BASSO – Tél. : 04 42 03 82 13 – Fax : 04 42 18 98 23 – Mail : dominique.basso@ch-valvert.fr – Site : www.ch-valvert.fr/valfor/rencontres.asp

à **FONTEVRAUD, le 19** : La Psychiatrie du Val de Loire organise sa XXX^{ème} Journée de Fontevraud sur « **Corps et psychiatrie** ». – Informations et inscriptions : Service de psychiatre et d'addictologie, CHU Angers, 4 rue Larrey, 49933 ANGERS Cedex 9 – Tél. : 02 41 35 32 43 – Fax : 02 41 35 49 35 – Mail : fontevraudpsy49@gmail.com – Site : http://psyfontevraud.free.fr

à **PARIS, le 19** : l'Association Française de Psychiatrie et le Syndicat des Psychiatres Français organisent un colloque sur la nouvelle version de la « **Classification Française des Troubles Mentaux de l'Adulte (CFTMA-R2015)** ». – Informations et Inscriptions : Tél. : 01 42 71 41 11 – Mail : secretariat@psychiatrie-francaise.com – Site : www.psychiatrie-francaise.com

... septembre 2015

à **BOULOGNE BILLANCOURT, les 11 et 12** : Psychologie Clinique, Psychopathologie, Psychanalyse et le COPES organisent un colloque sur « **Violences dans les soins** ». – Informations et inscriptions : COPES, 26 bd Brune, 75014 PARIS – Tél. : 01 40 44 12 27 – Mail : formation@cop.es.fr – Site : www.copes.fr

à **MARSEILLE, les 28 et 29** : La Fédération d'Aide à la Santé Mentale (FASM) organise ses 64^{èmes} journées nationales de formation continue sur « **Égalité, citoyenneté et handicap psychique** ». – Informations et inscriptions : FASM Croix Marine, 31 rue d'Amsterdam, 75008 PARIS – Tél. : 01 45 96 06 36 – Mail : croixmarine@wanadoo.fr – Site : www.croixmarine.com

... octobre 2015

à **PARIS, le 9** : l'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur « **Le secret en psychiatrie, de l'intime au dossier** ». – Informations et Inscriptions : Tél. : 01 42 71 41 11 – Mail : secretariat@psychiatrie-francaise.com – Site : www.psychiatrie-francaise.com

à **AVIGNON, le 31** : l'Association Française de Psychiatrie (AFP) et l'Association des Victimes de Harcèlement au Travail (AVHT) organisent un colloque sur le « **Harcèlement ou souffrance au travail ?** ». – Informations et Inscriptions : Tél. : 01 42 71 41 11 – Mail : secretariat@psychiatrie-francaise.com – Site : www.psychiatrie-francaise.com

... novembre 2015

à **ÉVREUX, le 20** : Enfance et Famille d'Adoption Eure et sa fédération nationale organise une formation sur « **Santé et attachement de l'enfant adopté – accompagnement des familles adoptives** ». – Informations et Inscriptions : EFA Eure, 32 rue Jacquard, 27006 ÉVREUX Cedex – Tél. : 06 31 01 67 15 – Mail : secretariat@efa27.org

à **PARIS, le 20** : l'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur « **Le désir mimétique : entre psychopathologie et neurosciences** ». – Informations et Inscriptions : Tél. : 01 42 71 41 11 – Mail : secretariat@psychiatrie-francaise.com – Site : www.psychiatrie-francaise.com

à **POITIERS, les 20 et 21** : l'Observatoire Francophone de la Médecine de la Personne (OFMP) organise son 2^{ème} congrès francophone de la médecine de la personne sur « **Parler, parler au patient, parler au soignant, parler de et autour de la maladie** ». – Informations et Inscriptions : Agence tourisme Vienne – Tél. : 05 49 37 48 58 – Mail : semaine@tourisme-vienne.com

À l'étranger

... juillet 2015

à **GENÈVE (SUISSE), du 1 au 3** : La Société Suisse de Psychiatrie Sociale organise le 2^{ème} congrès européen de psychiatrie sociale sur « **La psychiatrie sociale à l'âge de l'informatique** ». – Informations et inscriptions : Mail : ecsp2015@ch.kuoni.com – Site : www.ecsocialpsychiatry.org

LA LETTRE

La Lettre de Psychiatrie Française - 6, Passage Abel Leblanc - 75012 Paris
Tél. : 01 42 71 41 11

courriel : secretariat@psychiatrie-francaise.com - www.psychiatrie-francaise.com

Éditeur : Association Française de Psychiatrie /
Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)
Tirage : 11 000 ex. – Dépôt légal : avril 2015 – ISSN : 1157-5611

Directeur de la publication : François KAMMERER

Rédacteur en chef : Jean-Yves COZIC

Rédacteur en chef adjoint : Nicole KOECHLIN

Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Bernard GIBELLO, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, Claude NACHIN, David SOFFER, Pierre STAËL

Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE

Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-sur-Noireau

POUR VOS AGENDAS



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

(avec la participation de l'Association Recherches Mimétiques)

PROPOSE

un colloque sur le thème

LE DÉSIR MIMÉTIQUE :

entre psychopathologie et neurosciences

le vendredi 20 novembre 2015 à PARIS

de 9h00 à 17h00

Salle de conférence de l'AQND

92 bis boulevard du Montparnasse (14^{ème} arrondissement)

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Jean-Michel OUGHOURLIAN, Pierre BUSTANY, Benoît CHANTRE,
Natalie DEPRAZ, Yves MANELA, Christian MILLE

ARGUMENT

*« Le désir est l'essence même de l'homme,
c'est-à-dire l'effort par lequel l'homme s'efforce de persévérer dans son être. »
Baruch Spinoza
(L'Éthique)*

Nous nous interrogerons à travers des approches différentes au désir mimétique en relation avec les travaux de René Girard.

Celui-ci a développé le concept de désir mimétique, interférence immédiate du désir imitateur et du désir imité. En d'autres termes, ce que le désir imite est le désir de l'autre, le désir lui-même.

Cette théorie nous questionne sur l'objet, le mouvement du désir, la relation à l'autre et au-delà sur son implication dans le soin.

Nous revisiterons ainsi les concepts psychopathologiques, sans manquer d'évoquer les travaux neuroscientifiques sur les neurones miroirs qui ont permis à des chercheurs de faire un lien entre ces neurones et le mécanisme de l'empathie, données pouvant conférer une assise à la théorie mimétique.

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Michel BOTBOL,
François KAMMERER, Jean-Yves COZIC

Le Programme complet sera diffusé dans un prochain numéro de **La Lettre de Psychiatrie Française**.

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante : secretariat@psychiatrie-francaise.com